

Broglie
27270



Mairie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

L'an Deux Mil Vingt Six, le 5 JUIN à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BROGLIE légalement convoqué par monsieur Amaury LATHAM, maire de BROGLIE.

Présents : M. PAGNIE Patrice,
Mme. DUTOIR Martine,
M. GALLIER Stéphane,
Mme. DUBOC Dominique,
Mme. TESSIER Laurence,
M. DELAS Jean-Baptiste,
M. EMO Vincent,
Mme. BRUMENT Magali
M. DE BROGLIE Philippe-Maurice,
M. SEHET David,
Mme. DUFOUR Céline,

Excusés : Mme. BEUVE Véronique, donne pouvoir à Mme. DUBOC Dominique
Mme. VADELORGE Stéphanie, donne pouvoir à M. LATHAM Amaury
M. BARBANCHON Mathieu, donne pouvoir à M. DELAS Jean-Baptiste

Secrétaire de séance : Mme. TESSIER Laurence

Date de convocation : 01/06/2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents ou représentés : 12

OBJET : Constitution de servitudes au profit d'ENEDIS sur la parcelle cadastrée ZD 126 LE BOSC ALIX.

VU les articles L.2122-21 et L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la convention de servitudes et le plan joint à la présente,

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'ENEDIS par la voix du cabinet d'étude ERREN a présenté une demande de servitudes pour permettre l'implantation de 2 canalisations BT souterraines sur une longueur totale cumulée d'environ 58 mètres ainsi que la pose d'un coffret REMBT sur la parcelle cadastrée ZD 126 appartenant à la commune.

Monsieur le maire donne un résumé des termes de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité ;

- ✓ **VALIDE** la convention de servitudes sur les parcelles susvisées consentie à ENEDIS ;
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et l'acte authentique de constitution de servitudes au profit d'ENEDIS sur les parcelles susvisées (les frais dudit acte restant à la charge d'ENEDIS), pour publication au service de publicité foncière ; ainsi que tout document relatif à ce dossier, au nom et pour le compte de la Commune.

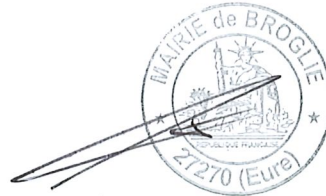
Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La secrétaire de séance,
Laurence TESSIER



Le Maire,
Amaury LATHAM



Caractère exécutoire : "La présente délibération est exécutoire dès sa transmission au représentant de l'État dans le département, conformément aux articles L. 2131-1 et R. 2131-1 du CGCT."

Recours : "La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Evreux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en préfecture."